

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 11

Artikel: Une doyenne de 106 ans
Autor: C.Pz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Photo C. Pz

Autour d'Annita Vescovini, le prince Emmanuel de Savoie et la sœur qui prend soin d'elle

Une doyenne de 106 ans

Née en 1895, elle a traversé tout le 20^e siècle, mais elle aura aussi touché du doigt le 19^e et le 21^e. A 106 ans, Annita Vescovini est la doyenne du canton de Genève, mais encore l'aînée de la Suisse et de l'Italie.

Si elle a vu le jour à Florence, c'est à Genève qu'elle a passé l'essentiel de sa vie, depuis 1935. Les autorités cantonales l'ont donc dignement fêtée le 28 septembre dernier, jour de son anniversaire.

Avec une immense émotion, Annita Vescovini a lancé des remerciements pour la fête qui avait été préparée en son honneur. Tout le personnel de l'EMS *La Provvidenza*, où elle réside depuis le décès de son mari, il y a vingt-trois ans, s'est mis en quatre pour que ce jour soit inoubliable pour l'ensemble des pensionnaires.

Une conseillère d'Etat, en la personne de Micheline Calmy-Rey, un

chancelier, le consul d'Italie, les autorités carougeoises – commune sur laquelle se trouve *La Provvidenza* – et même Son Altesse le prince Emmanuel de Savoie s'étaient déplacés pour l'occasion, ainsi que journalistes et photographes. Impressionnée par tant de monde autour d'elle, M^{me} Vescovini a fait venir à ses côtés, pour se rassurer, son médecin et la sœur qui prend soin d'elle depuis son arrivée dans l'institution.

Toute la communauté italienne a fêté cette doyenne encore vive, lucide et riieuse. Annita Vescovini a tout particulièrement apprécié la visite des enfants de la crèche voisine, qui ont chanté pour elle et lui ont récité des poèmes.

Trop émue pour parler en public, M^{me} Vescovini a laissé ses aides-soignantes le faire pour elle. Ces dernières témoignent de la vivacité d'esprit de leur protégée, de son plaisir à papoter, à leur raconter des morceaux de sa vie. Et lorsque des larmes lui viennent, c'est au souvenir de trop de gens qu'elle a aimés et qui ont disparu avant elle...

C. Pz

EXPÉRIENCE PILOTE LE RÉSEAU DELTA

L'augmentation des coûts de la santé n'est pas une fatalité. Si elle est, en grande partie, la résultante de la quantité et de la qualité des prestations fournies, elle dépend fortement du mode d'organisation et de l'environnement législatif dans lequel sont dispensés les soins.

Il existe, avec les outils législatifs à disposition, un certain nombre de possibilités pour modifier en douceur les structures et les modes de financement actuels. Depuis dix ans, le réseau de soins Delta démontre qu'il est possible de faire des économies en introduisant un peu plus d'intelligence et de transparence au sein des échanges entre les partenaires de la santé. Ce réseau regroupe 54 médecins genevois de premier recours, qui sont responsables de la santé d'environ 12 000 assurés. Un contrat de capitation lie le réseau de soins Delta avec plusieurs assurances sociales: Helsana, le Groupe Mutuel et la CSS.

La capitation est un mode de paiement. Payer par capitation signifie que le réseau de soins Delta reçoit un montant fixe (*per capita*) pour dispenser directement ou par délégation les soins à un collectif d'assurés précisément identifiés. Cette somme déterminée par assuré doit couvrir tous les frais découlant de l'assurance de base (médecins, médicaments, hôpital, chirurgie, physiothérapie, laboratoire, radiologie, etc.).

Dans un système de ce type, les assurés voient leur prime diminuer de 20%. Ils doivent consulter un des médecins du réseau avant toute prise en charge. Cette expérience montre des résultats positifs. Dans le cas d'une des caisses maladie participant à l'expérience, 100 francs ont pu être rétrocédés à chaque assuré.

G. N.